

## "Les Invités"

organisée grâce aux parrains  
de l'École de Paris :

Algoé<sup>2</sup>  
Alstom  
ANRT  
AREVA<sup>2</sup>  
CEA  
Chaire "management multiculturel  
et performances de l'entreprise"  
(Renault-X-HEC)  
Chambre de Commerce  
et d'Industrie de Paris  
CNES  
Conseil Supérieur de l'Ordre  
des Experts Comptables  
Crédit Agricole SA  
Danone  
Deloitte  
École des mines de Paris  
EDF DR&P  
ESCP Europe  
Fondation Charles Léopold Mayer  
pour le Progrès de l'Homme  
Fondation Crédit Coopératif  
Fondation Roger Godino  
France Télécom  
FVA Management  
Groupe ESSEC  
HRA Pharma  
IBM  
IDRH  
IdVectoR<sup>1</sup>  
La Poste  
Lafarge  
Ministère de l'Industrie,  
direction générale de la compétitivité,  
de l'industrie et des services  
OCP SA  
Paris-Ile de France Capitale Economique  
PSA Peugeot Citroën  
Reims Management School  
Renault  
Saint-Gobain  
Schneider Electric Industries  
Thales  
Total  
Wight Consulting<sup>2</sup>  
Ylios

<sup>1</sup> pour le séminaire  
Ressources Technologiques et Innovation  
<sup>2</sup> pour le séminaire Vie des Affaires

(Liste au 1<sup>er</sup> mars 2011)

## LES IMMIGRÉS : UNE PERPLEXITÉ FRANÇAISE

par

**Philippe d'IRIBARNE**

Auteur de *Les immigrés de la République. Impasses du  
multiculturalisme* (Seuil, 2010)

**Louis SCHWEITZER**

Ancien président de la HALDE  
(Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité)  
Auteur de *Les discriminations en France* (Robert Laffont, 2009)

**Claude RIVELINE**

Professeur de gestion à l'École des mines de Paris

Séance du 31 janvier 2011

Compte rendu rédigé par Jacques Berthier

### En bref

La France, qui se plaisait à vanter sa capacité à assimiler les étrangers, se met à douter face à ceux qui souhaitent conserver des aspects de leur culture d'origine. Le problème, posé partout en Europe, revêt en France une spécificité : d'une part, nous héritons du modèle de l'égalité républicaine de 1789, qui s'est affirmé avec l'instauration du suffrage universel et les lois contre les discriminations ; d'autre part, la vie quotidienne est marquée par une attention aiguë à ce que chacun *est* et à la façon dont il se comporte. Selon le premier modèle, les immigrés sont comme les autres, mais selon le second, ils ne sont pas d'ici, et ne peuvent s'intégrer que s'ils cherchent leur place de manière persévérante et discrète, sans revendiquer leurs spécificités. Faut-il abandonner notre idéal d'assimilation et nous engager dans la voie d'une société multiculturelle, ou bien réinventer le modèle républicain en l'adaptant à notre époque ?

*L'Association des Amis de l'École de Paris du management organise des débats et en diffuse  
des comptes rendus ; les idées restent de la seule responsabilité de leurs auteurs.  
Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.*

## INTRODUCTION de Michel BERRY

Le livre de Philippe d'Iribarne, *Les immigrés de la République. Impasses du multiculturalisme*, m'a donné l'idée d'organiser ce débat centré sur l'immigration. Elle a toujours fait l'objet de compromis entre un idéal républicain et la réalité du fonctionnement social, mais ces compromis semblent ne plus être adaptés.

Philippe d'Iribarne nous exposera sa thèse à ce sujet. Louis Schweitzer, auteur du livre *Les discriminations en France*, la commentera à la lumière de son expérience de président de la HALDE (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité). Ensuite Claude Riveline, qui a notamment montré l'importance méconnue des rites dans la vie collective, apportera son point de vue de chercheur en gestion.

### EXPOSÉ de Philippe d'IRIBARNE

#### L'immigration divise la société française

La société française s'interroge sur le fait que les problèmes d'intégration ne concernent plus seulement les immigrés de première génération, mais aussi ceux des générations suivantes, et elle est divisée sur les raisons de cette situation. Par exemple, dans un sondage de novembre 2008, à la question : « *Laquelle de ces deux phrases se rapproche le plus de ce que vous pensez ?* », 48 % des Français ont retenu celle-ci : « *ce sont les personnes d'origine étrangère qui ne se donnent pas les moyens de s'intégrer* », tandis que 37 % préféreraient la seconde : « *c'est avant tout la société française qui ne donne pas aux personnes d'origine étrangère les moyens de s'intégrer.* » Pour ma part, je ne chercherai nullement des coupables car on a affaire à un phénomène difficile à gérer et avec lequel la société française se débat.

#### Des tensions à l'intérieur même de chacun

Dans son livre *La misère du monde*, Bourdieu évoque la question des banlieues où des personnes très attachées à un idéal républicain n'arrivent pas à agir conformément à cet idéal dans leur vie quotidienne. Je le cite : « *Tout tend à montrer que les traditions et convictions internationalistes et antiracistes acquises à travers leur éducation et leurs engagements politiques, et qui sont renforcées par la condamnation officielle de la discrimination et des préjugés raciaux, sont mises à rude épreuve au jour le jour par la confrontation avec les difficultés réelles de la cohabitation.* » Il évoque divers témoignages tels que, par exemple, cette vieille militante socialiste qui ne peut plus supporter le bruit et les odeurs de l'immeuble auquel elle se sent enchaînée, ou ce couple de vieux militants communistes qui, pour les mêmes raisons, ont dû déménager avec le sentiment de manquer à toutes leurs convictions. Les tensions internes à la société française que suscite l'intégration des immigrés n'opposent donc pas simplement des populistes d'un côté et des vrais républicains de l'autre, mais se manifestent à l'intérieur même de chacun.

#### Entre un idéal et la réalité

Cette situation reflète une vieille question dans les sociétés démocratiques : comment raccorder la vision d'une société composée de citoyens, tous égaux dans la mesure où ils respectent la loi et la réalité d'un corps social extrêmement attentif à tout ce qui différencie les humains, et en particulier à leurs origines ?

Cette question s'est déjà posée lors de la Révolution française. Par exemple, ce n'est qu'en 1848 que le suffrage a été étendu à tous les hommes avant de l'être aux femmes en 1944. Et donc, s'agissant de voter, cette image de la non-discrimination est maintenant parfaitement respectée.

Mais dans les autres domaines de la vie sociale, on est loin d'être arrivé à cette même conciliation, je dirais à ce même reformatage du corps social lui permettant de fonctionner réellement comme une société d'égaux. C'est notamment le cas du monde du travail où, bien que toute la législation ait visé à ce qu'il soit fidèle à une image de la société composée de citoyens égaux, les multiples différenciations entre les statuts, les métiers, etc., ont conduit à une sorte de cote mal taillée entre l'égalité et l'inégalité.

Concernant l'immigration, ces formes de compromis n'ont pas été élaborées. Lors du débat de 2010 sur la question de l'identité française, il a été affirmé avec vigueur que la France devait être fidèle à sa tradition républicaine, avec une identité conforme aux droits de l'homme, ouverte à la pluralité des cultures et des situations, mais il a été dit aussi que la France avait son identité particulière et qu'il n'était pas pareil d'être français d'une manière et d'être français d'une autre manière.

### **Quel rôle pour les pouvoirs publics ?**

Devant cette situation, la question qui se pose, en particulier aux pouvoirs publics, est de savoir quel statut donner à cet univers de sentiments de proximité ou de distance, de confiance ou de méfiance, qui fait que les Français, comme du reste les habitants de n'importe quel autre pays, réagissent de manière différenciée envers leurs concitoyens. Pour ma part, je pense qu'il faut combattre les discriminations intolérables, mais que l'on ne peut se dispenser d'élaborer des compromis réalistes entre la volonté d'égalité et la réalité de la différenciation du corps social.

Quel peut être le rôle de l'État ? Va-t-il continuer à participer à l'élaboration de ces compromis, comme il l'a fait pour le monde du travail en coopération avec le patronat et les forces syndicales ? Ou bien va-t-il affirmer des principes de manière claire, raide et carrée, en considérant que, même si le corps social ne les respecte pas, il aura au moins satisfait sa conscience ?

## **EXPOSÉ de Louis SCHWEITZER**

### **Le modèle français**

L'immigration pose problème à tous les pays riches du monde, mais je suis convaincu qu'elle est "un plus" pour le pays d'accueil ; que, dans un monde ouvert où chacun voit la richesse de l'autre, l'inégalité entre les pays crée des mouvements migratoires qui vont se développer au cours des décennies à venir ; et que le modèle français, fondé sur le droit du sol, la laïcité et l'intégration, est un bon modèle.

Je distingue nettement l'intégration de l'assimilation et du multiculturalisme britannique. Dans le cas de l'assimilation, les immigrés doivent renoncer à leur passé et s'intégrer entièrement au pays d'accueil. Le multiculturalisme permet à chacun de venir avec tout son bagage et, dès lors qu'il ne trouble pas la paix de la ville, de le garder en entier ; selon mon homologue britannique, « *en appliquant ce modèle la Grande-Bretagne va en somnambule vers la ségrégation.* » En revanche, avec le principe de l'intégration, chacun garde son histoire et son passé, mais assume entièrement les lois et les droits du pays d'accueil.

Si je suis sûr de la qualité du modèle français, je reconnais volontiers avec Philippe d'Iribarne qu'il ne fonctionne pas bien aujourd'hui, car nous n'appliquons pas pleinement nos principes d'intégration. Trois éléments sont nécessaires pour un bon fonctionnement : l'égalité des droits et devoirs, l'égalité des chances, et la participation à une vie commune.

## **L'égalité des droits et devoirs**

L'égalité des droits et celle des devoirs ne sont pas séparables, et le contraire de l'égalité des droits et des devoirs est bien sûr la discrimination. Sur le principe, tout le monde est d'accord.

Dans de récents sondages, 94 % des Français sont d'accord pour que l'on combatte ces discriminations. Or, tout un arsenal juridique va parfaitement dans le sens de leur interdiction, mais la réalité n'est pas en ligne avec les lois. En effet, 8 % des sondés (ce qui représente 4 millions de personnes) déclarent avoir fait l'objet d'une discrimination dans les 12 derniers mois.

Voici deux exemples de résultats de tests réels :

- deux personnes du même âge envoient un curriculum vitae (CV) avec les mêmes diplômes et le même cursus, l'une venant du nord de la Méditerranée et l'autre du sud ; la seconde reçoit 3 fois moins de réponses ;
- plusieurs personnes ayant les mêmes ressources, le même âge, le même travail, le même contrat à durée indéterminée, cherchent à louer un logement ; celles qui viennent du sud de la Méditerranée ont 9 fois moins de chances de l'obtenir.

Dans la lutte pour l'égalité des droits, il est important de noter que cette différence de traitement n'est pas seulement le fait de personnes racistes, mais surtout de préjugés, de l'association d'une origine à une certaine image ou à des compétences, ou simplement même le fait d'habitudes. Il ne faut donc pas seulement lutter contre le racisme, mais faire une pédagogie pour changer les préjugés, remettre en cause les habitudes, et mettre en place de bonnes pratiques.

## **L'égalité des chances**

L'égalité des chances étant plus théorique que réelle dans de nombreux domaines, il faut aller au-delà de l'égalité des droits formels. Par exemple, notre système éducatif ne discrimine pas, ou presque pas ; en revanche, il ne compense pas l'inégalité des chances subie par ceux qui habitent dans certains quartiers, parce que leur logement est moins propice à la tranquillité nécessaire à l'étude, ou parce qu'ils n'ont pas de soutien familial, que ce soit pour des raisons pratiques ou culturelles.

Et donc, si l'on veut assurer l'égalité des chances, il faut une action positive pour mettre dans les mêmes conditions de préparation tous ceux qui auront à être en compétition, car aucune action publique ne pourra compenser des inégalités trop fortes en termes de logement et de santé.

## **La participation à la vie commune**

Pour parvenir à l'intégration, il faut ajouter la participation à la vie commune, c'est-à-dire assurer le "vivre ensemble". Les cultures s'enrichiront l'une l'autre et un métissage social se produira probablement. Un tel métissage est bon, et s'obtiendra par les services publics, par la vie sportive et culturelle, par un tissu résidentiel ne faisant pas de ségrégation, et aussi par le fait que dans le cadre de valeurs communes, les idées et les histoires des uns et des autres seront accueillies.

Pour conclure, je voudrais citer deux phrases de Pierre Rosanvallon : la première « *Il y a dans le populisme la présupposition d'un peuple uni formant un bloc alors que l'esprit démocratique pense au contraire le lien social et politique comme quelque chose à construire qui n'a aucune naturalité* » et la seconde « *la gestion des différences constitue le centre de la vie politique.* » C'est bien là notre enjeu.

# EXPOSÉ de Claude RIVELINE

## Des choix pas véritablement voulus

Ma place à cette tribune repose sur les apports de la recherche en gestion, laquelle a pour principal objet de mettre en évidence les mécanismes poussant à des choix qui ne sont pas véritablement voulus, voire pas véritablement conscients, ce qui n'est pas facile à accepter. Je l'affronte parce que c'est important au sujet de l'immigration. J'énumérerai trois facteurs qui nous poussent ainsi contre notre gré : l'urgence, l'antagonisme entre les sédentaires et les nomades, et l'inévitable incohérence de la pensée humaine.

### L'urgence

Imaginons qu'en France, on décide un jour qu'il y a tellement de procès pénaux et si peu de magistrats qu'il faut gagner du temps. Un procédé foudroyant le permettrait : sur un tableau listant tous les anciens procès, mettons en abscisse la couleur de la peau des prévenus, et en ordonnées, le nombre d'années de prison qu'ils ont subies. On va découvrir que plus on est noir, plus on fait de prison. Dès lors, lorsque l'on fait une rafle, il suffit de mesurer la pigmentation de la peau et en déduire la peine de prison. On économise un procès, un avocat, un procureur, un dossier, etc., et ça va très vite.

Ce que je viens d'imaginer est évidemment épouvantable, mais ça marche aussi pour des discriminations positives, par exemple pour le concours d'entrée à Polytechnique, avec ses 10 000 à 15 000 candidats et seulement 400 places pour les Français. Comment faire pour passer de 15 000 à 400 ? Puisque les mathématiques présentent l'avantage d'être faciles à corriger, on va sélectionner les élites par leur aptitude aux mathématiques, sachant que pour la plupart ils n'en feront plus jamais. C'est aussi une façon de faire face à l'urgence.

### L'antagonisme sédentaires/nomades

Mon éducation a été hantée par des images de gens qui bougent : les marins vikings, les cavaliers d'Attila, les Sarrasins tout juste arrêtés à Poitiers, etc. Pour nous autres, sédentaires, les gens qui bougent sont menaçants. Hitler avait entrepris de massacrer les Juifs et les Tziganes, ayant décidé que les Juifs étaient apatrides, et les Tziganes, gens du voyage. Cet antagonisme entre sédentaires et nomades qui nous rend si méfiants à l'égard de ceux qui bougent, donc des immigrés, est profondément ancré dans notre culture.

### L'incohérence de la pensée humaine

Pour illustrer l'incohérence des comportements et des jugements des personnes, je vais prendre l'exemple du vieux Pied-noir et celui du New-yorkais libéral.

Le vieux Pied-noir qui a passé une grande partie de sa vie en Algérie, habite maintenant Paris. À la question : « *Que pensez-vous des Arabes ?* » il répond : « *Je connais les Arabes, j'ai vécu avec eux, ce sont des gens qui ne comprennent que la trique.* » Autre question : « *Comment était la vie avec vos voisins en Algérie ?* » Autre réponse : « *Ah ! Mes voisins arabes, quels amis, quelle vertu, quelle sagesse ! Et mes employés arabes, c'étaient mes enfants...* » C'est le même homme qui parle !

Le New-yorkais, qui au temps de la guerre de sécession aurait été du Nord, est résolument contre les discriminations en tout genre. Et pourtant, dès que plus de quelques familles noires s'installent dans son immeuble, il déménage.

Pourquoi les gens sont-ils ainsi incohérents ? Cela a été brillamment démontré par un neurologue, Lionel Naccache, dans plusieurs de ses ouvrages : c'est parce que nos idées, nos affects et nos habitudes sont logés dans des emplacements différents de notre cortex, et la

synthèse entre ces trois aspects de notre personne n'est pas une évidence, mais une histoire que nous nous racontons.

### **Aimer son lointain comme soi-même**

Autrement dit, il y a des attitudes et des comportements qui entraînent des choses que tout le monde condamne, et du mal qui n'est voulu par personne. Je vous propose de dire que c'est l'œuvre du diable. Comment peut-on combattre le diable ? Une première méthode est la lumière, car le diable se plaît à l'obscurité : c'est l'effort des chercheurs en gestion de jeter la lumière sur les effets sataniques que j'ai énumérés. La deuxième, c'est l'amour, car le diable recule devant les manifestations de l'amour. « *Aime ton prochain comme toi-même* » dit le Lévitique. Mais le prochain, c'est le semblable. Ce n'est donc pas la bonne formule. Je crois qu'il vaut mieux dire : « *Tu aimeras ton lointain comme toi-même* ».

## **TABLE RONDE DES ORATEURS**

### **La discrimination**

**Philippe d'Iribarne** : Louis Schweitzer a dit que si on éliminait les préjugés, on résoudrait les problèmes de discrimination. Mais est-ce si évident ?

Voici un court extrait d'un texte rédigé par un groupe de travail réuni par la commission consultative des droits de l'homme, groupe qui « *a constaté que les pratiques apparemment discriminatoires relatives au logement, et notamment aux attributions, recouvrent en réalité des préoccupations d'ordre économique ou social de la part des bailleurs, qu'ils soient sociaux ou privés. Ces préoccupations concernent principalement les garanties sur le comportement vis-à-vis du voisinage et des autres habitants de l'immeuble ou de l'ensemble immobilier, le maintien en état des locaux loués, la garantie de solvabilité et d'adaptation du logement à la composition familiale.* »

De son côté, *Le Monde* a récemment publié un article qui signalait une évolution dans la préparation des attaques de distributeurs automatiques de billets, à savoir que leurs auteurs, qui autrefois devaient effectuer de nombreux repérages, font maintenant partie des mêmes populations et habitent les mêmes quartiers que ceux qui travaillent dans les sociétés de surveillance et participent au convoyage des billets, ce qui peut faciliter une certaine collusion entre eux. Cet article est une incitation puissante à la discrimination : un employeur rationnel lisant ce genre d'information, s'interrogera davantage sur les risques qu'il court en fonction des personnes qu'il s'apprête à recruter.

Parmi les exigences de compétence, se développent de plus en plus d'exigences de savoir être qui sont considérées comme faisant partie des éléments de l'efficacité productive et de la rentabilité de l'entreprise. Or, peut-on réellement affirmer que ce savoir être, tel qu'il est conçu par les représentants des entreprises, est indépendant de facteurs considérés comme des éléments de discrimination ?

Louis Schweitzer a aussi évoqué la question de la vie commune. À cet égard, après avoir comparé la réalité du fonctionnement de diverses sociétés plus ou moins multiculturelles, on peut conclure qu'il y a des sociétés très respectueuses de la diversité mais très ségréguées et très inégalitaires, et des sociétés beaucoup moins ségréguées et moins inégalitaires, mais beaucoup moins tolérantes à la diversité. De plus, on constate que celles qui ont essayé de combiner la non-ségrégation avec une grande ouverture à la diversité sont actuellement affectées par une montée du populisme.

L'idée de Pierre Rosanvallon est en fait une représentation du lien social comme ayant été totalement reformaté conformément au modèle républicain, et d'une société dans laquelle les rapports entre les hommes seraient purement régis par la loi, par le respect des règles, et par des principes de non-discrimination. Notre problème est que ce modèle républicain inspire pour une part notre réalité, mais que, pour une autre part, il ne l'inspire pas, car il conduit à des situations que nul ne tolère, quelle que soit la force de ses convictions républicaines.

**Louis Schweitzer :** À propos de bailleurs qui se méfient de certains locataires pour des raisons liées à la couleur de leur peau, le fait de juger un individu à partir de son appartenance à un groupe m'est moralement insupportable.

Il est vrai que, dans le modèle républicain, il y a une part pour une vie associative, et vous avez parfaitement le droit de ne fréquenter que des gens qui vous ressemblent. Par exemple, vous pouvez n'aimer que les joueurs de golf. Mais quand, dans une entreprise, le fait de jouer au golf est une condition de recrutement, on passe à un modèle de sélection fondé sur des critères sociaux, ce que je trouve également insupportable.

Enfin, je suis d'accord sur le fait que les sociétés qui prétendent faire l'égalité en ne créant pas de liens entre leurs membres finissent dans la ségrégation et échouent. C'est la raison pour laquelle notre modèle d'intégration, qui certes ne sera jamais parfaitement réalisé, est ce vers quoi il faut tendre, car il est le meilleur possible.

### **Le rôle de l'école**

**Michel Berry :** Quel rôle joue l'école dans le processus d'intégration ? Dans son livre, Philippe d'Iribarne souligne qu'elle transmet des connaissances, mais n'a plus un rôle d'éducation, et François Dubet, dans un article intitulé *L'avenir de l'école est-il derrière nous ?* montre que, dans le passé, l'école de la République faisait progresser tout le monde, mais ne jouait pas le rôle qu'elle a aujourd'hui dans l'accès à des positions sociales, les diplômes ayant pris une importance beaucoup plus grande qu'autrefois. C'est pourquoi les parents se préoccupent de l'avenir de leurs enfants en veillant à l'efficacité de leur cursus, et peuvent avoir l'esprit républicain avec tout ce que cela implique en termes d'égalité, sauf quand il s'agit de leurs propres enfants.

**Philippe d'Iribarne :** Effectivement, on a des principes, mais on ne veut pas handicaper nos enfants. Les instituteurs de la III<sup>e</sup> République croyaient qu'ils étaient vraiment porteurs des Lumières et n'avaient absolument aucun complexe à se livrer à une activité d'éducation – et pas seulement d'instruction – en imposant aux enfants de rentrer dans le moule français, quelle que soit la région dont ils étaient originaires, et en pensant leur permettre ainsi d'échapper à leurs préjugés et de devenir des humains plus accomplis.

Actuellement, avec la crainte que l'école devienne un élément de l'ordre moral et puisse imposer aux enfants des valeurs qui ne sont pas les leurs, on assiste à un certain repli limitant le rôle de l'école à celui de l'instruction. La question est de savoir si, en prenant ce parti, on respecte effectivement la liberté des uns et des autres, ou au contraire on les abandonne démunis face à une société qui n'accepte que ceux qui sont suffisamment dans le moule.

### **Le multiculturalisme**

**Michel Berry :** Comment peut-on interpréter la montée du multiculturalisme ? Est-ce un affaiblissement de la conception française, un effet de la mondialisation, ou une demande très forte des nouveaux immigrés ?

**Philippe d'Iribarne :** Cela vient d'un ensemble de phénomènes, parmi lesquels une réaction aux horreurs de la Deuxième Guerre mondiale, particulièrement marquée par le non-respect de ceux qui avaient une culture différente ; l'affaiblissement de la croyance dans la France, patrie des droits de l'homme et de l'universel ; sans oublier les mouvements des années 1960, "il est interdit d'interdire", etc.

Tout ceci a conduit à une transformation de l'idéal des Lumières, qui est passé du rassemblement de tous dans une raison commune, à un égal respect pour chacun dans la diversité infinie des goûts, des couleurs, des coutumes, et des convictions.

**Michel Berry :** Malgré tout, le livre conclut que le multiculturalisme est une impasse, et finalement revient à l'idée que le modèle républicain est quand même une bonne réponse. Peut-être faut-il le réinventer ?

**Louis Schweitzer :** Je crois au modèle républicain. Mais notre universalisme avait quand même ses frontières. Quand la France était coloniale, les Français ne reconnaissaient pas les Africains comme leurs égaux. Il s'agissait donc d'un modèle universel mais pas égalitaire. Il ne faut renoncer à aucune des valeurs universalistes qui étaient notre base, mais, pour parvenir à une meilleure synthèse, nous devons en ajouter une : tous les hommes sont égaux en dignité.

**Philippe d'Iribarne :** En cela, vous évoquez le décret Crémieux qui, en Algérie, a finalement donné la nationalité française aux juifs et pas aux musulmans. Or elle leur avait été proposée, mais à la condition qu'ils renoncent à leur statut singulier, et qu'ils acceptent le code civil français et le code de la famille français. Les juifs ont accepté de rentrer dans le droit commun français, pas les musulmans. Il ne s'agit donc pas d'un refus discriminatoire, mais d'une rencontre de l'universalisme et de la diversité des points de vue, dans laquelle finalement la diversité l'a emporté sur l'égalité, mais dans une situation où il paraissait impossible de combiner l'égalité et la diversité.

### L'égalité

**Claude Riveline :** Le mot égalité me gêne. Il s'agit de savoir si c'est une constatation, un idéal, ou un mythe. Pour ma part, je pencherais pour le mythe, c'est-à-dire une conviction que l'on admet. L'article premier de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 dit : « *Les hommes naissent et demeurent égaux en droits.* » Mais la 1<sup>e</sup> République n'a pas donné le droit de vote aux femmes... De plus, le suffrage était censitaire, ce qui veut dire qu'on n'avait le droit de voter qu'au-dessus d'un certain niveau de revenus. En outre, la majorité civile était à 21 ans. Autrement dit, les hommes sont libres et égaux en droits, à condition qu'ils ne soient ni femmes, ni pauvres, ni jeunes. Mais c'était une conviction partagée.

Pourquoi avoir procédé à ces discriminations ? Parce qu'il y avait, dans la philosophie des Lumières, l'idée que pour choisir il fallait être libre, or les femmes n'étaient pas libres, puisqu'elles étaient sous la dépendance juridique de leur mari. Les pauvres ne l'étaient pas, comme Marx l'a souligné. Et les jeunes non plus, parce que ni instruits ni adultes.

**Louis Schweitzer :** Certes l'égalité se définit comme un mythe, mais c'est aussi une valeur. Alors qu'il y a aujourd'hui une tendance à comparer des valeurs occidentales et non occidentales entre elles, il est très important que ce principe d'égalité soit reconnu comme universel.

### Le modèle républicain

**Michel Berry :** Le livre conclut qu'il n'y aura pas de solution simple, mais que le modèle républicain est vertueux. Peut-on en dire plus ?

**Philippe d'Iribarne :** Des sondages auprès de personnes issues de l'immigration révèlent qu'un nombre considérable d'entre elles sont prêtes à beaucoup d'accommodements pour entrer dans la société française. Un livre récent de l'imam de Bordeaux, Tareq Oubrou, donne



des conseils aux musulmans sur la manière de s'y prendre vis-à-vis de la société française, notamment celui de ne pas partir en guerre contre elle au nom de l'égalité des droits, mais plutôt de s'accommoder sur des points qui, somme toute, ne sont pas absolument fondamentaux du point de vue de la foi.

Beaucoup de gens sont prêts à faire ce chemin, mais ne peuvent pas le faire facilement. En effet, des gens issus de l'immigration européenne, complètement indiscernables des Français dans leur apparence et ayant fait les meilleures études, disent, après 20 ou 30 ans passés en France, qu'ils ne comprennent pas les Français, qu'ils se sentent en permanence soupesés, jugés, parfois accusés d'avoir fait des choses impossibles, mais qu'ils ne savent pas pourquoi. Selon eux, les Français sont d'une opacité absolument terrible.

**Michel Berry** : C'est ce que disent aussi les Américains...

**Philippe d'Iribarne** : Oui ! Tout le monde le dit. Les Français pourraient être un peu moins opaques, faire en sorte que ceux qui ont vraiment envie d'agir d'une manière socialement respectable sachent au moins ce qu'ils doivent faire, alors qu'actuellement on a plutôt tendance à les laisser se débrouiller ; au contraire qu'on les accompagne et qu'on les aide !

**Louis Schweitzer** : Je suis d'accord avec votre critique de l'opacité, mais je ne crois pas qu'elle soit différente en France de ce qu'elle est ailleurs. Toutes les sociétés sont opaques à ceux qui n'en pénètrent pas les mécanismes.

Cela dit, les jeunes gens de la banlieue reculent quand on leur parle d'intégration car ils ont l'impression qu'on leur demande un reniement sans contrepartie. En revanche, ils souhaitent deux choses : connaître les codes, et accéder aux réseaux. C'est une vraie demande à laquelle il faut répondre de façon aussi professionnelle que s'il s'agissait de l'apprentissage de toute autre matière.

**Michel Berry** : Il faut beaucoup d'efforts pour aider les gens à tirer profit du modèle républicain. À cet égard, Emmanuel de Richoufftz a commenté son expérience lors d'une séance à l'École de Paris<sup>1</sup>. Ancien adjoint au gouverneur militaire de Paris, et devant se soucier des rapports entre l'armée et les citoyens, il a constaté que nombre de jeunes issus de l'immigration arabe ne se sentaient même pas Français. Il a alors imaginé de leur proposer une formation avec, à la clé, le permis de conduire et un emploi, et c'est ainsi qu'il a réuni autour de lui un groupe de jeunes très motivés. Face aux défaillances d'autres systèmes traditionnels, c'est peut-être avec beaucoup d'énergie et d'inventivité qu'il est possible aujourd'hui de concrétiser le modèle républicain.

---

<sup>1</sup> Emmanuel de Richoufftz, "Citoyenneté : la percée du général des banlieues", *Les Annales de l'École de Paris du management*, Vol. XV.

## DÉBAT

### Pourquoi l'assimilation fonctionne-t-elle moins bien ?

**Un intervenant :** *L'assimilation fonctionne moins bien que dans le passé. Serait-ce à cause du chômage et de la déliquescence de l'école ?*

**Philippe d'Iribarne :** C'est que les questions d'origine ont, de fait, plus d'importance dans les questions d'intégration qu'on n'a pu le dire à une certaine époque, et c'est aussi qu'il faut satisfaire de nouvelles exigences de comportement et de savoir être, beaucoup plus discriminantes que ne l'étaient les exigences de compétence, auparavant suffisantes pour s'intégrer dans l'industrie taylorienne.

**Louis Schweitzer :** Il ne faut pas non plus idéaliser le passé. Avant 1974, les immigrés vivaient dans des foyers et n'avaient pas le droit de faire venir leur famille ; il n'est donc pas tout à fait exact de dire qu'ils étaient bien assimilés. Cela dit, si le chômage a eu une influence, et si l'école n'a peut-être pas joué pleinement son rôle, il faut rappeler que, pendant très longtemps, on a invité à immigrer des gens dont on pensait qu'ils s'assimileraient bien, et on refusait l'entrée aux autres.

### Quelle identité française à terme ?

**Int. :** *Compte tenu de l'évolution démographique, que sera l'identité française dans 40 ans ?*

**L. S. :** L'impact de l'immigration sur le nombre d'enfants par femme en France représentant un dixième de point seulement sur un total de deux, l'identité de la France évoluera progressivement au cours des prochaines décennies, mais j'observe que, durant les trente dernières années, son évolution a été davantage influencée par le monde anglo-saxon et les États-Unis que par l'immigration venue du Sud.

**Claude Riveline :** Une identité collective est au moins aussi ancrée dans les rites que dans les mythes. Ainsi la boulangerie française, le dimanche matin, est un temple à l'ambiance délicieuse, où l'on attend la baguette craquante à l'odeur merveilleuse qui ne disparaîtra pas...

**Michel Berry :** ... et le boulanger, tout comme l'épicier, peut être arabe !

**C. R. :** Bien sûr !

### Religion et intégration

**Int :** *Vous n'avez pas parlé de la religion. À l'école communale, mon père devait écrire tous les matins une ou deux lignes sur la morale. À cette époque-là, l'ordre républicain n'était pas si éloigné de la morale chrétienne ; les immigrés eux-mêmes venaient de pays catholiques ou judéo-chrétiens. Aujourd'hui, toujours selon l'ordre républicain, la laïcité s'impose.*

**P. d'I. :** Il y a un écart considérable entre les principes républicains de non-discrimination des religions et des pratiques. Prenons les résultats de tests effectués par Sciences-Po concernant les réactions des Français quant aux effets de l'ethnicité et de la religion. Des CV ayant été envoyés avec les noms de M<sup>lle</sup> Céline Martin, de M<sup>lle</sup> Marie Diouf, qui dit avoir été volontaire au Secours catholique, et de M<sup>lle</sup> Kadidja Diouf qui le dit aussi, mais au Secours islamique, voici les résultats observés : M<sup>lle</sup> Céline Martin a obtenu 27 % de réponses positives, M<sup>lle</sup> Marie Diouf 21 %, mais M<sup>lle</sup> Kadidja Diouf 7 % seulement. Voilà le grand écart entre les principes républicains et l'opinion des Français.

Comme l'a dit Louis Schweitzer, il est difficilement acceptable que des gens très différents entre eux soient traités selon leur appartenance à un groupe, que ce soit dans le cas

des religions, de l'ethnicité, ou de n'importe quoi d'autre. Mais en même temps, comme l'a dit Claude Riveline, dans un principe de simplicité la tentation est grande de s'en tenir à des critères dont la pertinence est pour le moins limitée.

**L. S. :** Je souligne deux points inquiétants. Tout d'abord, les sondages révèlent que de plus en plus de gens sont antimusulmans, et qu'une majorité de Français sont pour l'interdiction du port du foulard dans la rue. Ensuite, on voit les musulmans comme ayant des opinions et des réactions identiques dans une communauté cohérente, ce qui est évidemment faux. Mais le langage politique, qui est simplificateur, renforce l'idée que c'est un groupe homogène partageant des convictions, des pratiques et une politique communes.

### **Les extrémismes religieux jouent-ils un rôle ?**

**Int. :** *Les immigrants qui viennent d'Asie n'ont pas soulevé de difficultés majeures, alors que ceux qui viennent du Maghreb sont effectivement ressentis avec méfiance. Ne pensez-vous pas que la montée des extrémismes religieux a une influence dans cette frilosité vis-à-vis de l'immigré ?*

**L. S. :** Chez les immigrants venus d'Asie, il y a une volonté d'intégration à tout prix et un jugement de soi par la réussite dans le pays d'accueil. C'est différent pour ceux venus du Maghreb, dont l'échec nourrit le communautarisme, lequel alimente la discrimination. Mais les musulmans français sont très peu extrémistes ; ce n'est donc pas l'extrémisme qui crée ce cercle vicieux.

### **Quand des questions d'égalité se posent**

**Int. :** *Alors que l'égalitarisme républicain voudrait que tous les candidats à l'immigration passent par la même filière, les États industriels se précipitent pour attirer chez eux les meilleurs. La question de l'égalité se pose alors, surtout si les critères justifiant cette différence ne sont pas suffisamment clarifiés. Comment est-ce vécu dans la pratique ?*

**L. S. :** Retenir les bons et écarter les mauvais est une vision non opérationnelle, même si cette envie existe dans un certain nombre de pays. Ce "tri" est juridiquement contestable, et surtout pratiquement impossible.

**Int. :** *La population musulmane présente nombre de diversités, notamment sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes, et des différences notables par rapport à ce qui a été à l'origine de la Déclaration des droits de l'homme. Parviendrons-nous à maintenir les règles, concernant la monogamie ou d'autres pratiques, tout en faisant en sorte que cela se passe de manière paisible ?*

**L. S. :** Les droits de l'homme ne doivent pas être négociés, je le dis et le redis. Je voudrais quand même rappeler que les femmes ont eu le droit de vote en Turquie avant la France, alors que c'est un pays musulman à 97 %.

### **L'égalité, un mythe contreproductif ?**

**Int. :** *Toute société est fondée sur des mythes, et Claude Riveline a dit, certes avec précautions, que l'égalité en était un. Mais n'est-il pas devenu inopérant puisque tout le monde a remarqué qu'il n'avait aucune application réelle. Du coup, ne devient-il pas contreproductif en produisant chez les gens l'idée qu'ils sont piégés dans un discours faux ?*

**L. S. :** L'égalité est sans doute un mythe, de même que la liberté et la fraternité, mais je ne crois pas qu'il faille pour autant y renoncer, sachant bien sûr que l'on n'arrivera jamais complètement au but.

**C. R. :** C'est lorsque l'on en manque que l'on perçoit vraiment ce que sont la liberté et l'égalité. Quant à choisir entre liberté, égalité et fraternité, c'est la fraternité qui, je pense, aurait le privilège.

### **Résoudre le conflit entre diversité et intégration**

**Int. :** *Nous vivons tous une contradiction interne entre l'attachement à un certain idéal républicain, et le culte des différences, des distinctions et de la hiérarchie sociale. Dans ce débat, je ne vois pas émerger de conflit entre une aspiration sociale et le modèle que défend énergiquement l'État français. Or, il faut bien dire que la société résiste. Les entreprises sont les mieux placées pour régler ce conflit, et non l'État, car elles ne recherchent pas l'intégration mais la diversité, image de ce qu'est la clientèle, et source d'innovation. On ne peut pas demander aux Français de viser à la fois la diversité et l'intégration. Comme toujours, c'est le marché qui résoudra ce conflit.*

**L. S. :** Pas sûr que le marché suffise. Il faut aussi quelquefois des lois, comme par exemple celle qui interdit le port du foulard à l'école publique primaire et secondaire, et l'autorise à l'université. Certes, cette loi fixe une frontière arbitraire, donc un point d'équilibre contestable, mais elle a résolu plus de problèmes qu'elle n'en a créés. Je constate aussi que le législateur a décidé de ne pas légiférer sur les signes religieux dans l'entreprise, alors que certains le souhaitaient. Il faut que la loi définisse des frontières. Comme celles entre les États, elles ont la vertu de faciliter la paix même si elles sont arbitraires.

**P. d'I. :** Il aurait été totalement illusoire de dire qu'il existe une solution clé en main susceptible de résoudre ces problèmes. Quand on voit comment se retrouvent actuellement les sociétés qui croyaient les avoir résolus, je pense notamment aux Néerlandais, bien fou celui qui dirait avoir la solution.

### **L'ambiguïté du mot communautarisme**

**Int. :** *Professeur de l'université française, avec la double identité polonaise et française, je suis frappée de constater que vous êtes contre le communautarisme. Si je me suis intégrée en France, c'est notamment parce que ma propre communauté y existe et permet à mes enfants de continuer à pratiquer ma culture, à parler polonais, à fréquenter des institutions culturelles haut de gamme, par exemple la bibliothèque polonaise de l'Île Saint Louis. Donc je m'insurge quand j'entends que le communautarisme est l'inverse de l'idéal républicain français, car ce mot peut signifier autre chose que l'intégration à l'anglo-saxonne et la ghettoïsation.*

**L. S. :** Quand on s'oppose au communautarisme, ce n'est pas l'existence de communautés que l'on entend critiquer, mais le primat de la communauté sur la vie publique.

**P. d'I. :** Effectivement, le terme communautarisme est ambigu. En France, le culte des origines est tout à fait accepté et s'associer à des gens qui vous sont proches ne fait pas problème tant qu'il s'agit de la vie privée. Mais à partir du moment où l'attachement à ses racines et à une communauté interfère avec la vie publique, par exemple quand à l'école on va se mettre à refuser tel ou tel enseignement, alors on rentre dans les problèmes. Merci de nous avoir permis de lever cette ambiguïté.

### **Un bel exemple de diversité et d'intégration**

**Int. :** *Je trouve ce débat très intéressant, mais assez pessimiste car il ne correspond pas à mon vécu de chirurgien. L'hôpital est un bel exemple d'intégration et de diversité des origines et des cultures, aussi bien au niveau des soignants venant de nombreux pays, que des patients qui nous viennent du monde entier. Et ça marche !*

**P. d'I. :** Comme vous le dites pour l'hôpital, toute une partie de la population est parfaitement intégrée, accède à des positions de responsabilité, et se sent à son aise dans la société française. Mais si, dans les vagues précédentes de l'immigration, cette partie représentait quasiment l'ensemble de la population immigrée, on constate maintenant une telle différence des destins qu'une autre partie rencontre des difficultés considérables qui se manifestent, par exemple, sous la forme de discriminations à l'embauche ou lors de l'attribution de logements. Il faudrait pouvoir expliquer pourquoi certains réussissent tout à fait et d'autres pas. Évidemment, cela ne vient pas du fait que la société française serait globalement discriminante et hostile aux immigrés, sinon il n'y aurait aucune réussite, ce qui montre à quel point le phénomène est complexe.

### **Quand l'assimilation réussit**

**Int. :** *Je trouve qu'en faisant le lit de l'intégration, on a balayé trop vite l'assimilation. Quand mes parents sont arrivés en France dans les années 1920, ils ont pris des décisions pratiques très précises : loger dans un immeuble où ils seraient les seuls immigrés, éviter tout signe extérieur de leur origine, s'interdire leur langue maternelle à la maison, s'efforcer de parler français sans accent, changer leurs prénoms d'origine pour des prénoms français, et cuisiner comme tout le monde en oubliant les interdits alimentaires. Le tout bien sûr sans abandonner leur culture d'origine, mais de façon non ostentatoire. Ce modèle de l'assimilation fonctionne dans notre famille et dans beaucoup d'autres. Pourquoi y renoncer ?*

**L. S. :** Le modèle républicain préconise l'intégration, mais il ne s'agit en aucun cas d'interdire l'assimilation.

**P. d'I. :** Je rejoins effectivement Louis Schweitzer. Pendant toute une période, cette volonté d'assimilation était majoritaire et possible. Elle n'a pas disparu mais, les origines étant différentes, ce qu'il faut sacrifier pour être considéré comme un Français standard devient plus difficile : par exemple, le passage du prénom Mohamed à celui de Jean-Luc est plus lourd à assumer que ne l'était le passage de Luigi à Louis, ou de Piotr à Pierre. Toute une série de conditions font qu'un fossé s'est ouvert entre les exigences du corps social et les possibilités, pour toute une partie de la population issue de l'immigration, de satisfaire à ces exigences. Là se trouve une bonne part du corps de notre problème.

### **L'Europe est-elle la solution du problème ?**

**Int. :** *Ce débat franco-français contribue-t-il véritablement à ce qu'est aujourd'hui l'enjeu pour la France, comme du reste pour la Belgique dont je suis originaire, avec de surcroît le flamand comme langue maternelle ? Je crois en effet que notre avenir commun n'est plus la France, mais que notre vraie chance est l'Europe.*

**P. d'I. :** Quand on voit en Belgique la difficulté de faire coexister les Wallons et les Flamands, en Espagne l'évolution de la Catalogne et du Pays Basque, en Italie les tendances séparatistes du Nord du pays, etc., les perspectives de regroupement au sein de vastes ensembles, où l'on aurait transcendé les identités et les conceptions particulières du vivre ensemble, ne paraissent pas vraiment correspondre à la réalité de ce qui nous attend. Il semble en effet qu'il y ait plutôt une radicalisation des difficultés à vivre ensemble. On pourrait évidemment imaginer une sorte de fuite en avant en se disant : « *devenons tous Européens.* » Mais je doute que ce qui ne marche pas à un niveau limité marche mieux à un niveau plus large.

## Un long chemin à parcourir

D'une manière générale, les Français sont à l'aise face à un problème quand ils peuvent faire un beau plan et l'appliquer ensuite, mais c'est particulièrement difficile dans une situation comme celle dont nous débattons, où l'on est amené à bricoler des cotes mal taillées entre : une certaine pression assimilatrice mais quand même pas trop ; une lutte contre les discriminations, mais réaliste et consciente de ses limites ; la nécessité d'une école un peu plus musclée et qui éduque davantage, mais en tenant compte des visions idéologiques du corps enseignant, etc.

En réalité, nous sommes entrés dans un processus qui va, cahin-caha, se poursuivre pendant des dizaines d'années, de même qu'il a fallu très longtemps pour édifier les institutions de la République. J'espère que notre débat de ce soir y contribuera utilement.

Présentation des orateurs :

Philippe d'Iribarne : ingénieur des Mines, directeur de recherche au CNRS ; il a créé et anime Gestion & Société ; il a publié notamment *La logique de l'honneur* (Seuil, 1989), *Cultures et mondialisation* (Seuil, 1998), *Le Tiers-Monde qui réussit* (Odile Jacob, 2003), *L'étrangeté française* (Seuil, 2006), *Penser la diversité du monde* (Seuil, 2008), *L'épreuve des différences* (Seuil, 2009), *Les immigrés de la République. Impasse du multiculturalisme* (Seuil, 2010).

Claude Riveline : ingénieur général des Mines, professeur de gestion à l'École des mines de Paris où il a fondé dans les années 1960 le Centre de gestion scientifique ; il étudie les causes du fonctionnement et des dysfonctionnements des organisations.

Louis Schweitzer : a été président-directeur général de Renault de 1995 à 2005 ; il a écrit : *Mes années Renault. Entre Billancourt et le marché mondial* (Gallimard, 2007) et *Les discriminations en France* (Robert Laffont, 2009) ; il a été président de la HALDE (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) de 2005 à 2010.

Diffusion mars 2011